120 ans après la loi de 1905, quels enjeux pour la laïcité ?

ÉVÈNEMENTS PUBLIÉE LE 08/12/2025

Les rencontres du CESE

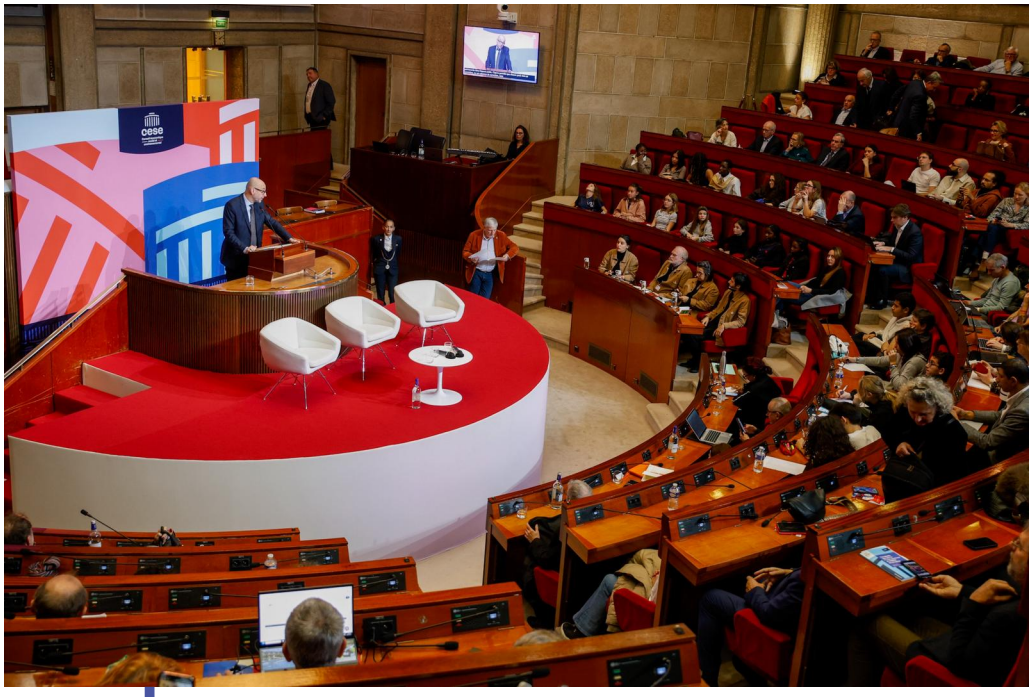
Le 9 décembre est célébrée la loi sur la laïcité, séparant l'Etat des églises. A cette occasion, le CESE a organisé un événement permettant de revenir sur le contexte de l'époque de 1905 et les nouveaux enjeux de la laïcité en 2025.

L'histoire de la laïcité jalonne notre histoire républicaine. Elle débute avec les lois sur l'école de Jules Ferry en 1882 permettant de former les enfants, citoyens en devenir. Treize ans après, la loi de 1905? acte la séparation des Églises et de l'Etat. Il faut ensuite attendre presque cent ans pour voir apparaître la charte de la laïcité en 2015, puis enfin en 2018, la création du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République.

Pour débattre de ce sujet toujours d'actualité en 2025, **le CESE a organisé un évènement** animé par Nora Hamadi.

Loi de 1905 :
regards croisés sur les enjeux d'hier et d'aujourd'hui

Thierry Beaudet, Président du CESE a ouvert cet événement en rappelant l'importance de la laïcité afin de " mieux comprendre l'héritage de 1905, mais surtout de mieux préparer l'actualité et l'avenir de la laïcité : non pas une relique, mais un principe vivant, qui doit continuer à structurer notre manière de faire République ensemble."



> *" Nous ne sommes pas simplement réunis pour commémorer une date dans un manuel d'histoire. Nous sommes ici pour réfléchir à ce que*

> *cette loi fondatrice signifie encore, très concrètement, pour notre vie démocratique, pour notre école, pour nos services publics et nos associations, pour les jeunes générations qui parfois connaissent la laïcité surtout à travers les polémiques qu'elle suscite ". Thierry Beaudet*

Jean-Karl Deschamps, président de la commission Education culture et communication du CESE a présenté l'événement dans le cadre de travail de la commission.



> *" La laïcité, c'est peut-être cette chose qu'on ne voit jamais nulle part, mais qui autorise de vivre au quotidien dans notre pays ensemble. Elle a été et elle est toujours d'abord une loi de liberté qui, grâce à la neutralité de l'Etat, on peut affirmer que la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes."*

Après une présentation d'une animation de Coexister "3mn pour comprendre la laïcité", l'historien et sociologue **Jean Baubérot-Vincent** a rappelé les enjeux de la loi de 1905



> *" La laïcité est émancipatrice, ce n'est pas qu'elle combat une religion, mais qu'elle oblige à une gymnastique intellectuelle où, moi, j'ai ma conviction, ma croyance, ma foi, mais j'accepte que l'autre ait une conviction, une foi différente et j'accepte que la doctrine à laquelle je me rattache ne soit pas à imposer de manière virulente aux autres. "*

Le public nombreux a ensuite initié le débat en partageant des points de vue, des questionnements auxquels ont répondu **Céline Micouin**, conseillère auprès du président du MEDEF, **Lionel Honoré**, Professeur des Universités et directeur de l'Observatoire du Fait Religieux en entreprise, et **Nicolas Cadène (**ancien Rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, cofondateur de la Vigie de la laïcité et expert-formateur sur la laïcité), notamment sur les sujets deux thématiques de l'éducation et du travail.



> *" Il faut systématiquement rappeler ce qu'est la laïcité. Généralement, en s'appuyant sur le droit, puisque le droit ne vient pas de nulle part, il découle d'une histoire singulière. La laïcité, c'est l'Etat qui est séparé des religions et qui va assurer la liberté de toutes et tous d'exprimer une conviction, une croyance, dès lors qu'il ne l'impose pas à autrui et ne trouble pas l'ordre public." Nicolas Cadène*

Des jeunes du Lycée Condorcet de Limay, du Lycée Thibaut de Champagne de Provins, du conseil académique de la vie lycéenne (académie de Créteil), du Collège Avon et du Collège Notre-Dame de Lourdes de Paris, encouragés par l'animatrice Nora Hamadi, ont pris la parole et réagi sur leur vision de la laïcité : La laïcité n'est pas une « notion claire à l'école », et « chacun a une définition différente », « très peu d'heures d'enseignement moral et civique ». D'autres ont proposé des solu et clichés », « avoir à disposition des petites vidéos sur la la





Une performance d'improvisation, mise en scène par la troupe de théâtre **Quiproquos**, a clôturé l'évènement, sur le ton de l'humour, à partir des échanges entendus dans la salle, a permis aux participantes et participants de poursuivre leurs réflexions

personnelles avec le sourire.



Cet événement s'inscrit dans le cycle des "Rencontres du CESE", une série d'événements ouverts au public pour mettre en perspective les grands sujets de société et contribuer aux questions qui animent le débat public.

Crédit photos : Sipa -Damien Carles

© - copyright CESE - Novembre 2026